

## RESEARCH ARTICLE ↓

## Étude Exploratoire des Freins ou Obstacles au Choix d'une Carrière Entrepreneuriale chez des Étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

*'Exploratory Study of the Barriers or Obstacles to Choosing an Entrepreneurial Career Among Students of Félix Houphouët-Boigny University in Abidjan (Côte d'Ivoire)'*

### Authors

EDOUA, Kassi Edoua David Samuel<sup>1</sup> & N'DOUBA, Boroba François<sup>2</sup>

Authors	Affiliation
1 <sup>st</sup>	Doctorant en Psychologie Cognitive et Résolution de Problèmes, École Doctorale SCALL, Université Félix Houphouët Boigny
2 <sup>nd</sup>	Professeur Titulaire de Psychologie, Université Félix Houphouët Boigny

### Abstract

La présente étude tente d'identifier les freins au choix de carrière entrepreneuriale chez les diplômés ivoiriens. Elle utilise une démarche qualitative passant par des entretiens semi-directifs conduit auprès de 36 étudiants inscrits en année de Master. Au terme de cette étude, 11 sous-catégories d'arguments expliquent les freins à l'entrepreneuriat chez les étudiants. 57% de ces arguments proviennent de ceux aspirant à la carrière entrepreneuriale et 43% de ceux enclins à la carrière salariale. Ainsi, ces résultats montrent que les facteurs institutionnels représentent la clé de voûte du choix de carrière entrepreneuriale. Cela révèle l'existence d'un contraste entre la promotion de l'entrepreneuriat faite par l'État et les personnalités et ce qu'observent, pensent les jeunes diplômés concernant l'entrepreneuriat et l'État. Ainsi, cette étude suggère que des actions encore plus sincères doivent être posées par l'État de Côte d'Ivoire et ses partenaires pour inciter véritablement les jeunes diplômés à choisir la carrière entrepreneuriale.

**Mots-clés:** Étude exploratoire ; Freins ; Choix de carrière entrepreneuriale ; Insertion professionnelle ; Étudiants

## Introduction/Problématique

“Auto-emploi”, “création d’entreprise” ou encore “entrepreneuriat”, en voici des leitmotivs utilisés par plus d’un, surtout les personnalités publiques pour inciter les jeunes diplômés à sortir du chômage grandissime, en faisant volte-face au marché de l’emploi salarié qui est de plus en plus saturé.

Selon la Banque Africaine de Développement (2017 : 4), « on estime en moyenne à 11 millions le nombre de jeunes entrant chaque année sur le marché de l’emploi en Afrique qui n’offre que 3 millions d’emplois, d’où un gap d’environ 8 millions d’emplois par an ». Selon l’Institut National de la Statistique et AFRISTAT, « environ 300 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail » (2019 : 10). Mieux, les données de cet Institut révèlent que « la population ivoirienne aspirant au travail salarié s’élève à 51,2% contre 40,9% aspirant à l’emploi indépendant » (2019 : 68).

Cela montre qu’il y a un certain désintérêt des étudiants pour la carrière entrepreneuriale alors que le nombre de demandeurs d’emploi s’accroît incessamment. Dans ces circonstances, l’insertion professionnelle des étudiants ivoiriens deviendrait de plus en plus inquiétant. C’est en raison de cette situation que l’ancien Premier Ministre ivoirien, Patrick Achi, affirme en ces termes : « [...] on ne peut pas trouver des postes pour eux tous. [...] Vous n’êtes pas obligés de faire le travail pour lequel vous avez le diplôme » (Afrikipresse, 2022). De même, Muhammad Adebayo souligne que : « l’État ivoirien ne peut pas embaucher tout le monde. La solution aujourd’hui c’est l’auto-emploi, c’est l’entrepreneuriat » (News Abidjan, 2015).

Cette crainte de l’accroissement du chômage des jeunes diplômés conduisant à ces affirmations semblent être fondée en raison de son caractère généralisé. Dans la mesure où, sous d’autres cieux, au Maroc par exemple, les données sur l’emploi du marché de l’emploi indiquent que le taux de chômage était de 9,7% en 2015 ; de 9,4% en 2016 ; de 10,6% en 2017 et de 9,8% en 2018. Ce taux de chômage reste élevé parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans et les diplômés (en 2015, il était de 20,8% pour les jeunes ; et de 17,3% pour les diplômés ; en 2016, il était de 22,5% pour les jeunes et de 16,9% pour les diplômés ; et en 2017, il était de 29,3% pour les jeunes et de 18,2% pour les diplômés) (Laghzaoui & al., 2020, P.7).

En Côte d’Ivoire selon l’Enquête Nationale sur la Situation de l’Emploi et le Secteur Informel (ENSESI), « la part de la population en âge de travailler en emploi est plus élevée en milieu rural (62,2%) qu’en milieu urbain et autres (53,0%). À Abidjan on enregistre (49,6% de personnes en emploi contre 50,4% sans emploi). Cette part de personnes sans emploi est de 54,2% pour les femmes et 32,8% pour les hommes. Donc un pourcentage de 67,9 pour les jeunes âgés de 14 à 24 ans et de 34,7 pour ceux âgés de 25 à 35 ans. Mieux, en considération du niveau d’instruction, cette part s’élève à 55,9% pour celles ayant un niveau d’études secondaire et de 44,4% pour celles ayant un niveau d’études supérieur » (ENSESI, 2016, P.25).

De plus, l’ENSESI rapporte qu’en Côte d’Ivoire « les emplois indépendants agricoles représentent 34,0% des emplois, les indépendants non agricoles 27,0% des emplois, et les salariés non agricole 21,0% des emplois » ; les salariés agricoles 4% et les travailleurs familiaux 14%. Ainsi, l’agriculture demeure le secteur d’activité le plus pourvoyeur d’emplois avec 49,3% des emplois. « Elle est suivie par les services (21,6%) et le commerce (21,2%) alors que la part de l’industrie dans l’ensemble des emplois n’est que de 7,9% » (ENSESI, 2016, P.26).

Attendu que, les décideurs politiques préconisent depuis un certain temps durant l’insertion professionnelle des jeunes par l’entrepreneuriat, alors, la prise de conscience des obstacles à la carrière entrepreneuriale et le désintérêt qui s’en suit par la majorité des étudiants pourrait avoir diverses conséquences si ce problème perdure notamment au niveau individuel, familial et même national.

Au niveau des étudiants eux-mêmes, on peut souligner un accroissement et durée du chômage, une oisiveté et paupérisation de la jeunesse et aussi, un sentiment d’échec et de frustration. Sur le plan familial, ces jeunes diplômés inactifs deviendront une charge pour leurs parents, leur famille. Ce qui pourrait plus tard susciter des murmures de la famille vis-à-vis du chômeur. Et, sur le plan national, il se produirait une émigration donc une fuite des cerveaux, une réduction du taux de création d’entreprise ; suppression de la concurrence entre les entreprises (instauration

d'un système de marché monopoliste) nécessaire à la création et à l'innovation des biens et prestations de services. De plus, cela pourrait engendrer des dépenses budgétaires infructueuses pour l'État dans la promotion de l'entrepreneuriat, une persistance de l'auto-insuffisance alimentaire et technologique par exemple, et une baisse de la croissance économique donc une augmentation de la pauvreté du pays en raison du fait qu'une partie importante de la population en âge de travailler reste inactive.

À cet effet, des actions en faveur de l'insertion professionnelle ont été menées par l'État de Côte d'Ivoire, son Gouvernement et ses partenaires. Cela a conduit en 2015 à la création de l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes dénommée "Agence Emploi Jeunes". Les interventions de l'Agence Emploi Jeunes s'articulent principalement autour de l'appui technique et financier à l'auto-emploi et le développement des compétences en vue d'un emploi salarié ou d'un auto-emploi. « De même, l'Institut National Ivoirien de l'Entreprise (INIE) a pour objectifs, la promotion de l'esprit d'entreprise, l'assistance et l'appui technique aux créateurs et dirigeants des PME-PMI, ainsi que le renforcement des capacités des entreprises par une formation adaptée et une formation permanente ciblée à l'intention du personnel et des dirigeants des PME-PMI » (Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019 : 12).

Par ailleurs, d'autres ministères techniques pilotent des projets avec un impact sur l'emploi : le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, pour ne citer que ceux-ci » (Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019 : 12). De plus, plusieurs organisations internationales, entre autres, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Banque Africaine de Développement (BAD) pilotent des projets visant à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés en Côte d'Ivoire. Malgré toutes ces mesures correctives, la proportion de jeunes diplômés ivoiriens privilégiant la carrière entrepreneuriale demeure toujours faible.

Dès lors, comment expliquer le désintérêt des étudiants ivoiriens pour la carrière entrepreneuriale ? Ou encore, quels sont les freins, reproches ou obstacles perçus à la carrière entrepreneuriale par les jeunes diplômés ivoiriens ?

Ce désintérêt des étudiants ivoiriens pour l'exercice ou à la carrière entrepreneuriale peut s'expliquer non seulement par l'affluence et la robustesse de ses barrières ou obstacles perçus, mais également par eux-mêmes leur impuissance manifeste face à l'envergure des défis perçus qui les attendent dans cette carrière professionnelle. C'est dire que lorsque certains jeunes diplômés après avoir imaginé un souhait professionnel lié à la carrière entrepreneuriale et identifié ses obstacles, se sentent impuissants à y faire face au regard de leurs stratégies, ils s'y détournent complètement au profit de l'alternative professionnelle la plus réalisable (la carrière salariale par exemple). Ainsi, cette tendance des diplômés à imaginer d'abord un souhait professionnel, ensuite, à réfléchir à la réalité présente qui les empêche d'atteindre l'avenir souhaité ou encore à évaluer sa faisabilité et enfin, à tenter de mettre en œuvre des réponses appropriées est appelée le contraste mental avec intention d'implémentation (CMII) développé par Oettingen et Gollwitzer en 2010.

Relativement au contraste mental, la théorie de la réalisation du fantasme de Oettingen (1997) stipule que pour déclencher la poursuite active d'un objectif, les fantasmes futurs positifs autrement dit, les choix de carrière, les aspirations professionnelles doivent être juxtaposés à un sens clair de la réalité. Lorsque les fantasmes positifs sont mentalement mis en contraste avec ce sens clair de la réalité, ils devraient stimuler l'énergie et les efforts nécessaires pour que les fantasmes deviennent réalité. De cette façon, le contraste mental régule le comportement des diplômés, il aide les étudiants à faire la distinction entre les objectifs professionnels réalisables et irréalisables et de se dégager de ceux irréalisables notamment de la carrière entrepreneuriale.

Toutefois, cette théorie n'explique pas comment les individus passent à l'action pour réaliser leurs souhaits, leurs aspirations personnelles et professionnelles. À cet effet, une deuxième théorie se présente. Il s'agit de la théorie des phases de l'action de Heckhausen (1986) dans laquelle le concept d'intention d'implémentation introduit en 1999 par Peter Gollwitzer s'inscrit.

Selon cette théorie, l'efficacité dans l'action dépend des stratégies d'autorégulation impliquées dans les phases volitionnelles concernées par la mise en œuvre des objectifs. Le concept d'intention d'implémentation de Gollwitzer renvoie au fait que pour opter pour la carrière entrepreneuriale, les jeunes diplômés définissent des plans dans un format langagier "si-alors" ("si je rencontre la situation X, alors je réaliserai le comportement Y"). La partie "si" permet l'identification des obstacles et la partie "alors" traite de l'élaboration des stratégies ou comportements réflexifs pour faire face aux obstacles perçus dans la partie "si". Ainsi, selon Gollwitzer, la formulation de l'intention de mise en œuvre dans un format "si-alors" spécifie à l'avance les indices situationnels (quand et où agir) et les réponses comportementales (comment agir) (Gollwitzer, 1993 ; 1999). Par conséquent, si l'on ne sait pas quand, où et comment agir pour atteindre l'objectif, on ne peut pas élaborer de plans si-alors efficaces (Kirk, Oettingen et Gollwitzer, 2013) ; or, les bonnes opportunités entrepreneuriales ne se présentent souvent que pour une courte durée.

Au-delà de ces explications théoriques, les études antérieures apportent elles aussi une plus-value dans la compréhension des freins à l'entrepreneuriat.

D'après la recension des écrits, l'étude de Laghzaoui et al. (2020) vise à mieux caractériser le phénomène de l'entrepreneuriat chez les jeunes au Maroc, un pays où cette catégorie de la population est fortement exposée au chômage. Il s'agit d'étudier dans une certaine mesure les freins à l'entrepreneuriat des jeunes marocains. Ainsi, les résultats obtenus montrent qu'une très faible part des jeunes s'oriente vers l'entrepreneuriat. Ils ont également permis d'identifier les principaux obstacles qui s'opposent à l'initiative privée. De fait, l'étude recommande que le gouvernement marocain devrait s'attaquer à ces obstacles pour faire de l'entrepreneuriat un moyen d'insertion professionnelle des jeunes.

Par ailleurs, l'étude de Mouloungui (2012) réalisée en France s'est penchée sur les préoccupations spécifiques liées à l'exercice du métier d'entrepreneur. Les catégories obtenues, après analyse de contenu du corpus verbatim des étudiants qui souhaitent entreprendre, montrent que la réussite personnelle et professionnelle occupe la première place : 25% des préoccupations évoquées par cette population. La peur de l'échec (13%) et la pérennité de l'entreprise (13%) viennent ensuite. Les résultats de son étude montrent nettement que ce n'est pas tant le manque de financement (6%) ni de compétences (9%) qui inquiètent les étudiants interrogés, puisque ces préoccupations occupent la cinquième place et la septième du classement en fonction de la fréquence de réponse, mais plutôt tout ce qui est en rapport avec le succès de l'entreprise. Aussi, révèlent-ils aussi que l'entrepreneuriat est davantage perçu comme une activité fatigante et satisfaisante chez les étudiants qui souhaitent entreprendre ( $M= 3.9$  et  $M= 3.9$ ). En revanche ceux qui envisagent un emploi dépendant la considèrent comme fatigante et difficile. De plus, selon les résultats de l'étude de Mouloungui (idem) les entrepreneurs se distinguent uniquement des étudiants qui souhaitent entreprendre à-propos de l'opinion de l'entrepreneur comme quelqu'un qui fait des sacrifices. Ces derniers n'intègrent pas les sacrifices dans leur conception de l'entrepreneuriat ni dans la réalisation de l'activité entrepreneuriale. C'est dans ce sens que l'étude de Baluku, Onderi et Otto (2019) portant sur le développement des intentions de travail indépendant chez des étudiants souligne que le travail indépendant implique de nombreuses tâches et processus difficiles et un niveau de risque élevé, ce qui le rend moins attrayant pour les personnes à faible capital psychologique.

Dans ce continuum, l'étude exploratoire de Brahmi et Jellali (2016) auprès de 17 jeunes entrepreneurs a porté sur les freins des jeunes entrepreneurs tunisiens. Les résultats de leur étude montrent que les freins ou bien les obstacles d'entreprendre par les jeunes diplômés se manifestent surtout dans les programmes d'éducation et de formation insuffisantes, la mauvaise perception sociétale de l'entrepreneuriat, la manque d'expérience professionnelle et entrepreneuriale antérieure des jeunes diplômés, la non disposition des ressources financières initiales, la disposition habituellement d'un capital social restreint et d'un réseau de contacts professionnels peu étendu et la confrontation à diverses barrières inhérentes aux marchés surtout financiers.

Pour finir, l'étude exploratoire de Makina (2021) sur les freins à la création d'entreprise par les jeunes en Afrique, précisément auprès de jeunes diplômés congolais révèlent 03 groupes d'obstacles majeurs. Ce sont les freins individuels à la création d'entreprise chez les jeunes, les freins en rapport avec l'environnement économique, institutionnel et régulateur, culturel, social et éducatif de la création d'entreprises et enfin, les freins liés au projet

de création d'entreprise. Les résultats de l'étude révèlent que les jeunes perçoivent l'accès difficile au financement, l'accès difficile au crédit, le manque d'expérience professionnelle, l'absence ou l'insuffisance d'appui et d'accompagnement, le manque de fonds personnels, les programmes d'éducation et de formation insuffisants, les difficultés dans la préparation du plan d'affaires, l'absence de la culture entrepreneuriale, d'une politique d'orientation et d'information, et de compétences et de connaissances en entrepreneuriat comme principaux obstacles à la création d'entreprise.

Toutefois, au regard de la documentation scientifique existante sur les freins ou obstacles au choix de carrière entrepreneuriale, il est appert un très faible intérêt scientifique des chercheurs pour les freins ou obstacles à la carrière entrepreneuriale. La plupart des études se concentrent sur les motivations à l'entrepreneuriat au détriment des freins, alors que pour une résolution durable du problème, il importe de tenir compte également de cet aspect-ci.

C'est pour combler ces limites des travaux existants que la présente étude se propose de mettre en évidence les freins à l'entrepreneuriat chez des étudiants de l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Concrètement, la présente étude permet dorénavant aux jeunes qui optent pour cette carrière professionnelle de connaître plus ou moins les obstacles qui y sont. Autrement dit, de disposer d'un recueil de freins liés à cette carrière en vue d'une préparation à tous les niveaux possibles. De plus, La prise en compte de ces éléments va permettre en retour aux décideurs et spécialistes du monde politique de revoir leurs politiques de développement de l'entrepreneuriat. À ceux du monde politique et du monde professionnel (entreprises et organismes nationaux et internationaux), elle va permettre aussi en retour d'éviter des investissements colossaux infructueux dans les formations et financements de certains projets entrepreneuriaux. À ceux du monde éducatif et du monde professionnel, elle va également permettre de concevoir des programmes de prévention, de formation et d'intervention adaptés en vue de les éduquer, accompagner, conseiller et de les orienter.

L'atteinte de ces objectifs exige l'application d'une méthodologie adaptée.

## **Méthodologie**

### **Échantillonnage**

La population sur laquelle porte cette étude est l'ensemble des étudiants de l'université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Les participants de l'étude ayant pris part à l'entretien semi-directif sont sélectionnés au moyen de l'échantillonnage par cas multiples. Selon Pirès (1997), cette technique d'échantillonnage convient aux études qualitatives ayant pour but de donner un « portrait global » de la réalité étudiée en favorisant la saturation des données. Elle consiste à inclure dans l'échantillon des participants aux caractéristiques les plus variées possibles de sorte que tous les profils envisageables soient représentés (Pirès, idem). Les participants (certains aspirant à la carrière entrepreneuriale et d'autres à la carrière salariale) sont donc sélectionnés dans différents départements et spécialités des Unités de Formation et de Recherches (UFR) indiqués ci-dessous conformément au principe de la technique retenue.

L'application de cette technique se fonde sur des variables sociodémographiques intimement corrélées au choix de carrière professionnelle des étudiants. Il s'agit du sexe, de la discipline et du niveau d'études.

Leurs liens étroits avec le choix de carrière sont rapportés par Zellweger, Sieger et Halter (2010), Jordaan (2009), Mouloungui (2012) ainsi que (Taktak Kallel, 2012). En effet, Zellweger et al. (op.cit.) montrent que les femmes présentent une probabilité plus élevée d'opter pour un emploi salarié et une probabilité plus faible à être fondatrices intentionnelles d'entreprise que les hommes. Jordaan (2009) révèle que les cours et les matières étudiées sont le facteur le plus influent du choix d'emploi chez les étudiants diplômés. Mieux, Mouloungui (2012) souligne que le type d'études entrepris contribue à déterminer les opinions des étudiants sur l'entrepreneuriat et l'entrepreneur. En outre, Taktak Kallel indique que plus l'étudiant avance dans les études et acquiert de diplômes, moins il est tenté par la création d'entreprise [...]. La surdiplomation, en ouvrant davantage de perspectives et d'opportunités de

travail salarié, éloigne souvent le diplômé de la carrière entrepreneuriale, même s'il valorise cette dernière et se sent compétent vis-à-vis du comportement entrepreneurial (Taktak Kallel, 2012).

Puis, l'on recourt à l'analyse combinatoire pour déterminer le nombre de participants ayant des caractéristiques distinctes qu'il est possible d'obtenir en combinant les modalités du sexe (homme ; femme), de la discipline (Arts du spectacle, Arts plastiques, Musique et musicologie, Criminologie, Psychologie, Pharmacie, Médecine, Droit, Sciences économiques et de gestion) et du niveau d'études (master 1 et master 2). Cela revient à multiplier entre eux le nombre de modalités de chacune de ces variables. La formule ci-dessous en est l'application.

$$C = 2 \times 9 \times 2$$

**C = 36 combinaisons**

Chaque combinaison correspond donc aux attributs d'un participant. C'est donc au total **36** participants dont les caractéristiques sont consignées dans le tableau ci-après.

**Tableau I : Caractéristiques de l'échantillon de l'étude**

Type de variables	Variables	Modalités	Effectif	Pourcentage
Caractéristiques sociodémographiques	Sexe	Homme	18	50%
		Femme	18	50%
	Discipline	Arts du spectacle	4	11%
		Arts plastiques	4	11%
		Musique et musicologie	4	11%
		Criminologie	4	11%
		Psychologie	4	11%
		Pharmacie	4	11%
		Médecine	4	11%
		Droit	4	11%
		Sciences économiques et de gestion	4	11%
		Niveau d'études	Master 1	18
	Master 2		18	50%
		<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>

L'échantillon de l'entretien directif et semi-directif est composé de 36 participants (20 à 33 ans) dont 18 hommes et 18 femmes. De cette répartition générale, l'on note 9 hommes et 9 femmes dans chaque niveau d'études. Soit 18 étudiants interrogés dans l'ensemble en master 1 et 18 en master 2. Ainsi, pour chaque niveau d'étude 1 homme et 1 femme sont interrogés. Donc, dans chaque discipline, 2 hommes et 2 femmes sont interrogés.

#### Procédures de collecte des données

Les données sont collectées en face à face au moyen d'un guide d'entretien semi-directif organisé en deux axes.

Le premier axe sert à enregistrer les caractéristiques sociodémographiques (sexe, discipline et niveau d'études) et le choix de carrière professionnelle du participant. Il permet de décrire l'échantillon d'étude.

Le deuxième axe vise à recueillir les freins ou obstacles perçus qui sous-tendent le choix de carrière entrepreneuriale des étudiants.

Les entretiens ont personnellement été conduits du mardi 28/02/2023 au vendredi 03/03/2023, soit cinq (05) jours durant.

Les données verbales issues des entretiens sont retranscrites à l'aide de Google docs suivi de corrections manuelles pour être analysées par la technique de l'analyse de contenu thématique. Cette technique est adaptée au traitement des données verbales (Aktouf, 1987).

### Traitement de Données

L'application de l'analyse de contenu thématique aux données verbales récoltées lors des entretiens s'est faite en observant les 6 étapes prescrites par Aktouf (op.cit.).

La première étape consiste en une lecture attentive et répétée de la retranscription des entretiens. Cette lecture a pour but de favoriser la compréhension des opinions émises par les enquêtés afin de pouvoir déceler les catégories thématiques autour desquelles se structure leur discours.

La deuxième étape consiste à définir les catégories et les sous-catégories de freins au choix de carrière entrepreneuriale. La lecture des données verbales analysées a permis de dégager 11 sous-catégories dans la catégorie « Freins à l'entrepreneuriat » (cf. p 11).

En effet, la catégorie « Freins à l'entrepreneuriat » se rapporte à l'ensemble des facteurs qui concourent à décourager ou à complexifier le choix, l'engagement et l'exercice de la profession entrepreneuriale. Il s'agit des facteurs institutionnels, facteurs économiques individuels, attitudes cognitives, traits de personnalité, exigences de l'activité entrepreneuriale, facteurs sociaux, capital humain, attitudes conatives, difficultés entrepreneuriales, facteur macroéconomique et des attitudes affectives. (cf. p. 11).

En effet, les « Facteurs institutionnels » ont trait aux actes de l'État et ses agents, des institutions et également aux réalités du monde professionnel. En outre, la sous-catégorie marquée « Facteurs économiques individuels » rend compte du niveau du pouvoir d'achat des individus et qui soit susceptible d'influer sur leur choix de carrière professionnelle. Il est donc question ici des personnes n'ayant pas les moyens financiers. Aussi, la sous-catégorie intitulée « Attitudes » incluant les dimensions cognitives, conatives et affectives renvoie aux différentes réactions de l'étudiant vis-à-vis de la carrière entrepreneuriale et qui soient susceptibles de le démotiver davantage à choisir et à s'insérer dans cette carrière professionnelle. Les attitudes cognitives font référence aux croyances, représentations mentales et sociales défavorables au choix de carrière entrepreneuriale, alors que les attitudes conatives sont fondées sur ses dispositions volitives, inclinations et ses actes intentionnels de l'étudiant et les attitudes affectives, sur ses dégoûts et désintérêts ou sur ses sentiments et émotions relatifs à l'entrepreneuriat ou au choix de carrière entrepreneuriale.

Par ailleurs, la sous-catégorie nommée « Traits de personnalité » fait référence aux caractéristiques distinctives, stables et prédominantes de chacun et susceptibles de démotiver celui-ci ou un quelconque diplômé à opter pour une carrière entrepreneuriale. Par ailleurs, les informations présentées ici, se sont basées sur les composantes de l'Extraversion, l'Agréabilité, le Névrosisme et la Conscienciosité. De plus, la sous-catégorie surnommée « Exigences de l'activité entrepreneuriale » correspond aux sacrifices à consentir dans cette carrière pour y réussir. Il s'agit précisément de sacrifices sur le plan intellectuel, conatif et comportemental, physique et relationnels. Aussi, la sous-catégorie définie « Facteurs sociaux » représente les raisons et réalités extérieures relatives tant à la carrière entrepreneuriale qu'au milieu de vie des étudiants. Échappant très souvent au contrôle des individus, ils se révèlent surtout préjudiciables ici à l'entrepreneuriat ou au choix de carrière entrepreneuriale. Il est principalement question du réseautage, des imprévisibilités et de la rude concurrence fortement présentes dans le monde des affaires.

Outre cela, la sous-catégorie désignée « Capital humain » prend en compte les attraits, les atouts relatifs au choix de carrière entrepreneuriale dont n'est pas doté l'étudiant et susceptibles de réduire la probabilité de celui-ci d'opter pour cette carrière professionnelle. Il peut s'acquérir par l'autoformation, la formation professionnelle, l'éducation scolaire, l'expérience acquise en organisation et/ou auprès de praticiens du monde professionnel. Il englobe les informations, les formations/connaissances, les idées/projets entrepreneuriaux, les compétences/capacités et les expériences personnelles et professionnelles qui font défaut à l'étudiant.

Toujours dans la même optique, la sous-catégorie qualifiée « Difficultés entrepreneuriales » désigne les épreuves palpables le plus souvent rencontrées par les individus. Elles sont axées sur la lenteur du démarrage de l'activité, l'obtention de marchés, de clientèle et de communication avec celle-ci, puis, sur le manque de main d'œuvre.

De même, la sous-catégorie appelée « Facteur macro-économique » présente les effets de la politique monétaire et de la politique budgétaire liée aux dépenses publiques sur la qualité de vie des individus et des organisations. Il fait référence ici aux impacts négatifs de la cherté de la vie.

La définition de l'unité d'enregistrement ou de codage représente la troisième étape de l'analyse. Cette unité permet de décomposer le corpus analysé (le matériel soumis à l'analyse) en ses constituants unitaires. La raison constitue ici des unités d'enregistrement. Chaque raison du choix de carrière professionnelle énoncée par un enquêté est considérée comme une partie unitaire du discours et est donc détachée des autres pour être codée.

La définition de l'unité d'information ou de contexte représente la quatrième étape de l'analyse. Cette unité permet de savoir à quelle catégorie attribuer une unité de codage donnée. Tout argument en rapport avec les freins à l'entrepreneuriat définis plus haut constitue ici une unité d'information.

La cinquième étape consiste en la définition de l'unité de numération. Celle-ci explicite le mode de calcul de la fréquence ou du pourcentage correspondant à chaque raison ou catégorie de raisons du choix de carrière professionnelle identifiée.

La fréquence d'une raison chez un sujet correspond au nombre de fois que cette raison se répète dans le discours de ce sujet, en considérant la retranscription complète de son entretien. En additionnant cette fréquence pour l'ensemble des participants, on obtient la fréquence de la raison considérée. La fréquence d'une catégorie de raisons s'obtient en additionnant les fréquences des raisons qui la composent.

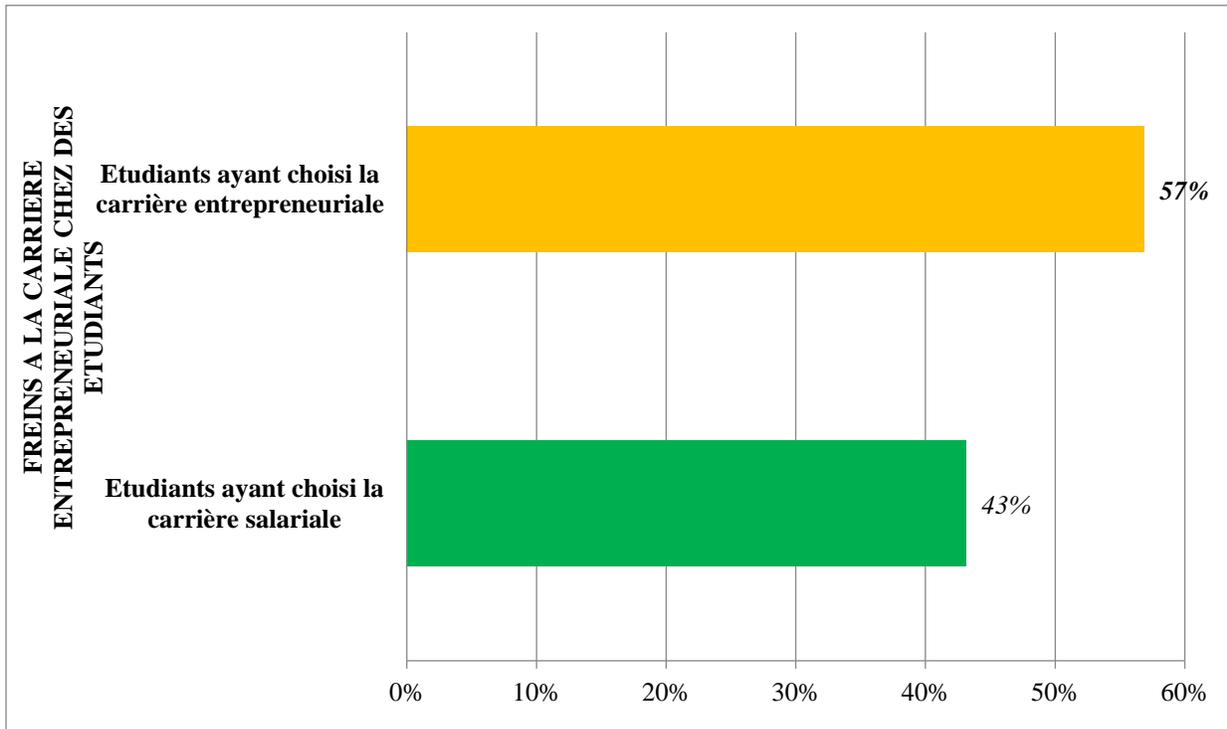
La quantification forme la dernière étape de l'analyse. Elle consiste à décompter de façon pratique les raisons et catégories de raisons aux obstacles du choix de carrière entrepreneuriale telles que décrites plus haut.

Le traitement des données verbales trouvent son dénouement dans la partie qui suit intitulée : résultats.

## Résultats

Le graphique 1 ci-dessous présente de façon synoptique le pourcentage global des freins à la carrière entrepreneuriale chez les participants.

### Aperçu Global des freins à la Carrière Entrepreneuriale chez des Etudiants



**Figure 1 : Montrant le Pourcentage Global Des Freins a la Carrière Entrepreneuriale Chez Les Participants**

*Source : Traitements de données verbales*

À la lecture de ce graphique, il appert que les freins représentent (57%) des arguments évoqués par les participants aspirant à entreprendre contre (43%) de ceux voulant avoir un travail salarié. En fait, faire état des réalités ou freins liés à l'entrepreneuriat après avoir affirmé ses aspirations et motivations, atteste que le choix opéré se fonde sur un niveau de traitement d'information et d'un réalisme. En clair, les freins mentionnés ici par les étudiants souhaitant avoir un travail salarié seraient susceptibles d'être pour eux, de véritables facteurs de démotivation, de non choix et de désengagement à l'entrepreneuriat, tandis que, ceux énumérés par les participants aspirant à l'entrepreneuriat sont porteurs d'amertume, d'affliction ou encore représentent en quelque sorte pour eux, des ralentisseurs voire même des fossoyeurs.

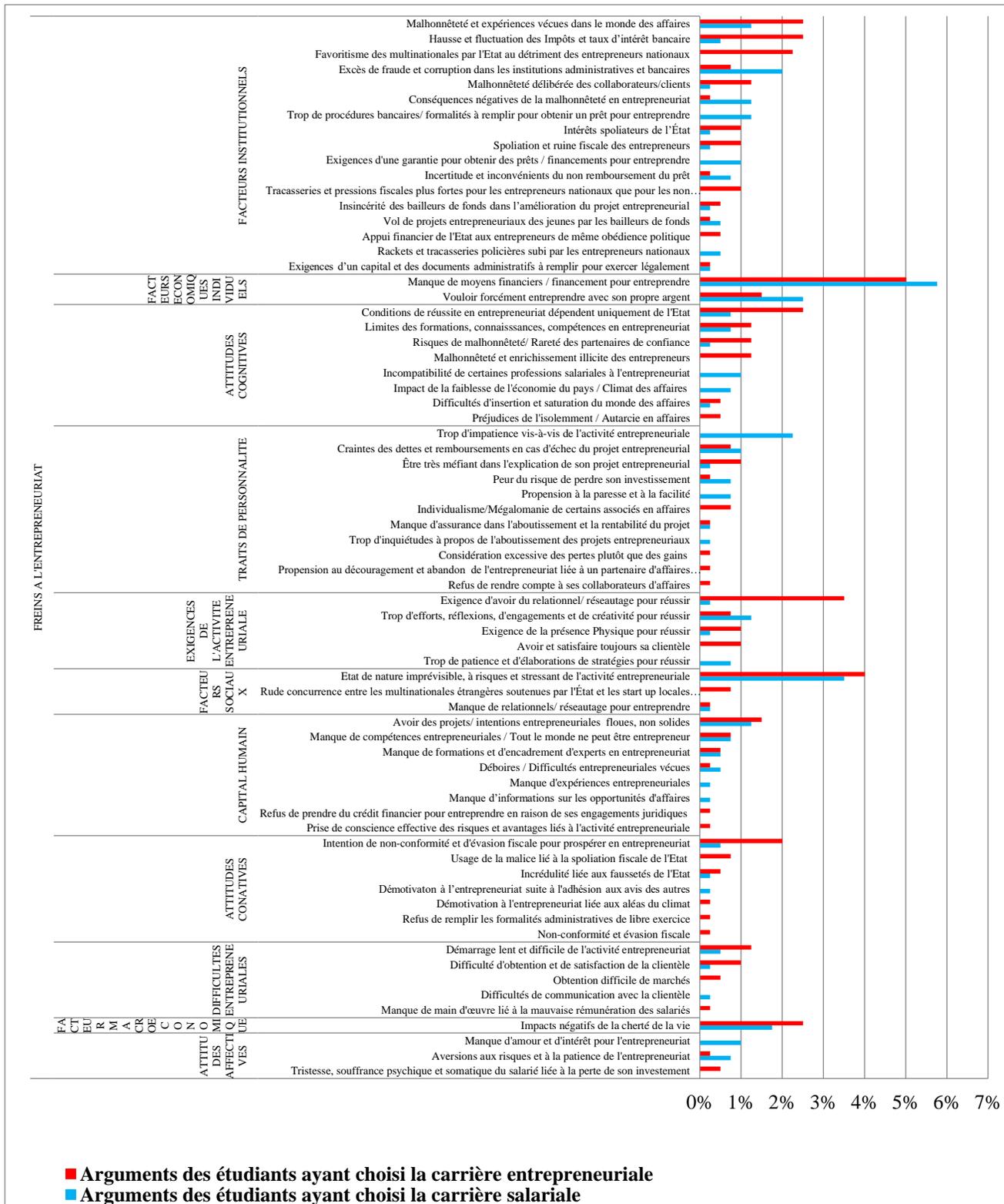


Figure 2 : Montrant les freins à l'entrepreneuriat chez des étudiants

Source : Traitements de données verbales

L'examen de la figure 2 vise à mieux comprendre les démotivations ou inhibiteurs au choix de carrière entrepreneuriale. À cet effet, les arguments évoqués relativement aux freins à l'entrepreneuriat, partent des facteurs institutionnels pour échoir sur les attitudes affectives.

Dans les facteurs institutionnels, la "malhonnêteté et les expériences de malhonnêteté vécues dans le monde des affaires" forme le premier facteur explicatif des freins à l'entrepreneuriat. Cet argument est le plus abordé par les étudiants aspirant à l'entrepreneuriat (3%) comparativement à ceux préférant la carrière salariale (1,3%). Cela montre clairement que la fourberie, la mauvaise foi à répétition est une gangrène sérieuse dans l'univers des affaires.

La deuxième raison la plus indexée par les étudiants est la "hausse et fluctuation des impôts et taux d'intérêt bancaire". Cette raison symbolise également (3%) des réalités institutionnelles chez les étudiants espérant en une carrière entrepreneuriale et (0,5%) chez ceux visant à une carrière salariale. C'est dire que les taux d'imposition exigés par les institutions publiques et privées sont beaucoup dépréciés par les individus.

Le troisième justificatif le plus rapporté aussi est le "favoritisme des multinationales par l'État au détriment des entrepreneurs nationaux". Cet argument est pointé du doigt uniquement par les étudiants aspirant ou ayant opté pour la carrière entrepreneuriale (2,3%) et ce, en raison de leurs expériences entrepreneuriales passées et/ou actuelles évoquées dans les motivations à l'entrepreneuriat, plus précisément, dans le capital humain.

Le quatrième motif le plus cité par les participants est "l'excès de fraude et corruption dans les institutions administratives et bancaires." Ce motif représente 2% des propos des étudiants ayant opté pour une carrière salariale et 1% des propos de ceux ayant opté pour la carrière entrepreneuriale. Il faut donc comprendre que les personnes qui aspirent ou qui optent pour la carrière entrepreneuriale rencontrent bien souvent des magouilleurs, des agents rusés et corrompus qui souvent leur exigent des choses en contreparties des services rendus ou à rendre.

À cela s'ajoute "la malhonnêteté délibérée des collaborateurs, des clients" comme cinquième argument souligné par les enquêtés. Ici, il est question de la cupidité, fourberie, mauvaise moralité qui minent l'univers des affaires, de la facilité avec laquelle les pensées des individus changent face à de l'argent et des malversations dues aux mauvaises rémunérations ou maigres salaires. Le fait d'être beaucoup plus touché directement par cette réalité dans le monde des affaires conduit les étudiants ayant choisi la carrière entrepreneuriale et ceux menant déjà une activité entrepreneuriale à plus insister à 1,3% sur cet état de fait, par rapport à ceux préférant s'en tenir à la carrière salariale (0,3%).

Aussi, l'alibi relatif aux "conséquences de la malhonnêteté en entrepreneuriat" forme le sixième motif mis en évidence dans les obstacles à l'entrepreneuriat. Il traite de la confiance brisée, méfiance dans les affaires ainsi que du refus d'apporter des financements pour entreprendre occasionnés par la malhonnêteté. Ce premier motif est estimé à 1,3% chez les individus choisissant la carrière salariale et à 0,3% chez ceux choisissant la carrière entrepreneuriale. Après l'analyse de ces données, on pourrait dire que les individus portés au salariat sont plus affectés par les conséquences négatives de la malhonnêteté par rapport à leurs homologues portés à l'entrepreneuriat.

L'immoralité, les vices ou encore la lâcheté en entrepreneuriat constituent ainsi un élément inhibiteur au choix de carrière entrepreneuriale, de même que la question des prêts ou financements pour entreprendre qui se trouvent essentiellement dominée par les personnes qui ont opté pour la carrière salariale. Ici, les jeunes diplômés rapportent qu'il y est "trop de procédures, formalités à remplir pour obtenir un prêt pour entreprendre (1,3%)". Cette justification se classe donc au septième rang des raisons de cette sous-catégorie.

Les participants soulignent également les "intérêts spoliateurs de l'État" comme huitième argument témoignant des freins à l'entrepreneuriat. Cet argument compte 1% pour les étudiants ayant choisi la carrière entrepreneuriale et 0,3% pour ceux ayant choisi la carrière salariale. Les participants arguent à cet effet que l'État ne cherche que sa renommée et ses intérêts en premier sans tenir compte des objectifs, charges et autres réalités des entrepreneurs.

Les participants signalent aussi la "spoliation et ruine fiscale des entrepreneurs" comme neuvième raison justifiant des freins à l'entrepreneuriat. Cette raison équivaut à 1% des propos des personnes ayant privilégié la carrière entrepreneuriale et 0,3% des propos de celles préférant s'en tenir à la carrière salariale. Les idées qui en découlent décrivent une asphyxie des impôts juste après avoir rempli toutes les formalités administratives, une spoliation

fiscale et non-participation active et réelle de l'État dans la création de leur entreprise, une paupérisation des entreprises par les impôts et des revenus entrepreneuriaux très insuffisant après règlement des impôts, autres charges et versement des salaires.

Relativement à la question des prêts ou financements pour entreprendre par exemple, les jeunes diplômés privilégiant le salariat indiquent les "exigences d'une garantie pour obtenir des prêts ou financement pour entreprendre (1%)". Ce dixième argument se révèle très significatif.

Il s'accompagne à cet effet d'un autre motif tout aussi déstabilisant. Il s'agit de "l'incertitude et inconvénients du non remboursement du prêt". Cette onzième raison équivaut à 1% chez ceux qui optent pour la carrière salariale et 0,3% chez ceux qui optent pour la carrière entrepreneuriale. Ces plaintes vis-à-vis des prêts ou financements pour entreprendre montrent une fois de plus les difficultés que les individus rencontrent auprès des structures ou institutions financières.

Les participants précisent aussi que les "tracasseries et pressions fiscales sont plus fortes pour les entrepreneurs nationaux que pour les non nationaux". Ce douzième argument ne concerne que les personnes ayant décidé d'entreprendre (1%). Un tel argument révèle dans une certaine mesure les préjudices institutionnels endurés par les entrepreneurs locaux dans la pratique de cette activité.

"L'insincérité des bailleurs de fonds dans l'amélioration du projet entrepreneurial" fonde ce treizième motif relatif aux freins à l'entrepreneuriat. Il est beaucoup plus évoqué par les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et par ceux aspirants à la carrière entrepreneuriale (0,5%) comparativement aux étudiants préférant une carrière salariale (0,3%). Cela témoigne aussi de la duplicité de certains évaluateurs et financiers de projet d'affaires qui préfèrent parfois ne pas révéler les véritables failles d'un projet en vue de le détourner et le certifier si possible à leurs profits. Tel est l'opinion donnée par les participants.

À cet effet, les individus vont jusqu'à parler de "vol de projets entrepreneuriaux des jeunes par les bailleurs de fonds". Ce quatorzième argument afférant aux freins à l'entrepreneuriat est décrié à 0,5% par les étudiants préférant la carrière salariale et à 0,3% par ceux privilégiant la carrière entrepreneuriale. Le vol de projet entraîne donc une grande déception, une méfiance voire même un repliement sur soi et une démotivation à l'entrepreneuriat.

Dans les facteurs institutionnels, il est aussi mis en lumière "l'appui financier de l'État aux entrepreneurs de même obédience politique". Cette quinzième raison est indexée uniquement que par les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et par ceux aspirants à la carrière entrepreneuriale (0,5%). Cette discrimination d'une frange d'entrepreneurs ou d'aspirants à l'entrepreneuriat pourrait être révélatrice de divers autres maux ou comportements.

"Les rackets et tracasseries policières subi par les entrepreneurs locaux" forme le seizième motif présenté uniquement par les étudiants préférant embrasser une carrière salariale (0,5%). Il s'agit ici des réalités démoralisantes ayant marqué et découragé les individus à l'entrepreneuriat.

Les "exigences d'un capital et des documents administratifs à remplir pour exercer légalement" viennent ainsi boucler la section consacrée aux facteurs institutionnels. Ce dix-septième argument révèle une parité de 0,3% entre les individus ayant choisi une carrière salariale et ceux ayant opté pour la carrière entrepreneuriale. Ainsi, la rigueur qui est de mise pour exercer librement se révèle par moment quelque peu problématique.

Par ailleurs, les freins à l'entrepreneuriat font également état d'une sous-catégorie nommée facteurs économiques individuels. Celle-ci comporte deux raisons qu'il convient de noter. La première raison est liée au "manque de moyens financiers ou de financement pour entreprendre". Cet argument est estimé à 6% pour les étudiants ayant opté pour une carrière salariale et 5% pour ceux ayant préféré une carrière entrepreneuriale. C'est dire que le manque de moyens financiers ou de financement est le frein le plus élevé parmi l'ensemble des arguments pris individuellement.

La deuxième raison est le fait "de vouloir forcément entreprendre avec son propre argent". Ce motif représente 3% des propos des individus favorisant la carrière salariale et 2% des propos de leurs collègues approuvant la carrière entrepreneuriale. Cette idéologie constitue un frein en ce sens que, la plupart des projets entrepreneuriaux exigent

des moyens financiers assez conséquents que l'économie du salaire ou des petits business parfois ne peut rapidement atteindre.

Hormis les facteurs économiques individuels, les freins à l'entrepreneuriat tiennent également compte des attitudes cognitives. Dans les attitudes cognitives, les participants précisent en premier que les "conditions de réussite en entrepreneuriat dépendent uniquement de l'État". À cet effet, les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et ceux aspirant à la carrière entrepreneuriale le disent à hauteur de 3% par rapport aux étudiants préférant une carrière salariale (1%). Un tel degré de croyances rend compte de l'importance de l'action de l'État dans les freins ou motivations des individus à choisir, s'engager et réussir dans leur carrière entrepreneuriale.

"Les limites des formations, connaissances et compétences en entrepreneuriat" fondent ici le deuxième motif donné par les étudiants. Ainsi, chez les personnes portées à la carrière entrepreneuriale, ce motif vaut 1,3% et chez celles portées à la carrière salariale il vaut 1%. Ce qui revient à dire que chez ces personnes les formations en entrepreneuriat et autres sont jugées insuffisantes pour y favoriser la réussite. Il faut y ajouter de la pratique.

"Les risques de malhonnêteté ou encore la rareté d'avoir des partenaires de confiance" constituent la troisième raison évoquée à 1,3% par les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et ceux aspirant à la carrière entrepreneuriale et à 0,3% par les individus choisissant la carrière salariale. Cette situation est donc un véritable défi pour les personnes désireuses de se lancer en entrepreneuriat.

Outre cela, les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et ceux aspirant à la carrière entrepreneuriale soulignent la "malhonnêteté et l'enrichissement illicite des entrepreneurs" (1,3%). Ils sont également les seuls à percevoir ainsi leurs devanciers entrepreneurs. Il s'agit donc de la quatrième raison relative aux freins à l'entrepreneuriat.

Selon les participants qui aspirent uniquement à la carrière salariale, "certaines professions salariales sont incompatibles à l'entrepreneuriat" (1%). Ce cinquième argument évoqué seulement par ces derniers, fait aussi état d'entraves à l'entrepreneuriat.

Un autre argument contribuant aux freins à l'entrepreneuriat est "l'impact de la faiblesse de l'économie du pays ou du climat des affaires dans le pays." Ce sixième argument est abordé uniquement par les étudiants ayant choisi la carrière salariale (1%) en raison de sa susceptibilité à influencer négativement sur leur motivation à entreprendre.

Dans leurs propos, les participants rapportent également les "difficultés d'insertion et la saturation du monde des affaires". Ce septième motif lié aux freins à l'entrepreneuriat représente 1% pour les étudiants aspirant à la carrière entrepreneuriale et 0,3% pour ceux privilégiant une carrière salariale. Cela montre qu'il est très important d'avoir des relations ou des rôles modèles de quantité et de qualité afin de pouvoir adhérer à des groupes d'entrepreneurs influents et s'y insérer aisément. À cet effet, les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et ceux aspirant à la carrière entrepreneuriale insistent à 1% sur le fait que "vivre en autarcie ne favorise pas les relations et la réussite en affaires". Autrement dit, s'isoler ou naviguer tout seul dans le monde des affaires est préjudiciable à l'entrepreneur lui-même et à ses activités économiques. Ce huitième argument est la raison pour laquelle les entrepreneurs se sont si grégaires de nature.

Outre les attitudes cognitives, la quatrième sous-catégorie appelée traits de personnalité, révèle également quelques importantes raisons relatives aux freins à l'entrepreneuriat. À cet effet, tous les participants ayant opté pour la carrière salariale affirment être "trop impatient pour être entrepreneur" (2,3%) ce qui n'est pas le cas pour les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et ceux aspirant à la carrière entrepreneuriale. Cette première raison se présente comme la plus déterminante et la plus influente au niveau des traits de personnalité liés aux freins à l'entrepreneuriat.

"Les craintes des dettes et remboursements en cas d'échec du projet entrepreneurial" constituent le deuxième motif de cette catégorie justifiant des freins à l'entrepreneuriat. Il est plus évoqué par les étudiants souhaitant poursuivre une carrière salariale (1%) par rapport à ceux qui souhaitent poursuivre une carrière entrepreneuriale (0,8%). Cela montre que ces individus font preuve de lamentations voire même de contraste mental inversé ou encore évaluent les répercussions éventuelles des prêts et financements à recevoir. Toutefois, se focaliser sur cet aspect devient un véritable obstacle à la carrière entrepreneuriale.

Le fait "d'être très méfiant dans l'explication de son projet entrepreneurial" représente le troisième argument le plus abordé par les individus qui optent pour une carrière entrepreneuriale (1%) par rapport à ceux qui optent pour une carrière salariale (0,3%). Cet argument apparaît significatif au regard de la duplicité qui règne dans le monde des affaires. Il a donc un effet beaucoup plus considérable sur tout individu s'étant investi de façon acharnée dans la maturation de son projet entrepreneurial.

La quatrième raison entravant le choix de carrière entrepreneuriale est selon les étudiants la "peur du risque de perdre son investissement". Cette peur est plus expressive chez les étudiants portés au salariat (1%) que chez les étudiants portés à la carrière entrepreneuriale (0,3%). C'est encore un élément de preuve très significative montrant la propension et l'acceptation des risques liés à l'entrepreneuriat chez les individus enclins à cette carrière entrepreneuriale.

Un autre motif qui inhibe le choix de carrière entrepreneuriale est selon les participants ayant opté pour la carrière salariale, la "propension à la paresse et à la facilité". Ce cinquième motif est souligné uniquement par eux-mêmes à raison de 1%.

En revanche, chez les participants prêts à se lancer dans une carrière entrepreneuriale, c'est plutôt "l'individualisme ou encore la mégalomanie de certains associés en affaires" qui est susceptible de poser problème à choisir la carrière entrepreneuriale (1%). Cette sixième raison peut être source de frustration pour certains et par ricochet, semer la discorde entre les associés du projet entrepreneurial.

La septième raison qui se rapporte aux freins à l'entrepreneuriat est le "manque d'assurance dans l'aboutissement et la rentabilité du projet entrepreneurial". Ici, le présent graphique révèle une parité de 0,3% tant chez les étudiants qui se projettent dans une carrière salariale que chez les personnes aspirant à la carrière entrepreneuriale. Cela montre clairement que la confiance en soi est salvatrice à la réussite en entrepreneuriat.

De cette septième raison, l'on comprend plus ou moins pourquoi les individus portés au salariat sont les seuls à signaler une "grande inquiétude à propos de l'aboutissement de leurs projets entrepreneuriaux" (0,3%). Ce huitième argument vient à cet effet, montrer la peur, souffrance qu'éprouvent les personnes préférant la carrière salariale à sortir de leur zone de confort pour aller vers une zone de croissance.

Ainsi, les étudiants menant une activité entrepreneuriale ou qui sont prêts à se lancer dans une carrière entrepreneuriale soutiennent que des personnes qui "considèrent excessivement les pertes plutôt que les gains" (0,3%), qui ont "tendance à se décourager et à abandonner l'entrepreneuriat à cause d'un partenaire d'affaires malhonnête" (0,3%) ou qui "refusent de rendre compte à leurs collaborateurs d'affaires" (0%), ne peuvent être de véritables entrepreneurs en raison de leurs traits de personnalité incompatibles à cette activité. En somme, les dispositions personnelles évoquées ici constituent de grands obstacles au choix de carrière entrepreneuriale.

Certes, les traits de personnalité évoqués ci-dessus représentent des freins à l'entrepreneuriat. Toutefois, les exigences de l'activité entrepreneuriale contribuent bien souvent à complexifier la tâche, à démotiver au choix et donc à conduire les individus à abandonner la carrière entrepreneuriale.

Dans ce contexte, les étudiants rapportent que "l'entrepreneuriat exige d'avoir du relationnel, du réseautage afin d'y réussir". Cet argument est le premier, le plus fréquent chez les étudiants ayant opté pour la carrière entrepreneuriale (4%) comparativement à leurs collègues qui préfèrent opter pour une carrière salariale (0,3%). Cela traduit l'importance du relationnel chez les entrepreneurs d'où leur caractère grégaire.

Selon les étudiants qui optent pour une carrière salariale "l'entrepreneuriat demande trop d'efforts, d'engagements et de créativité pour y réussir". Cette deuxième exigence équivaut à 1,3% pour ces derniers et 0,8% pour leurs congénères qui optent pour la carrière entrepreneuriale. Ainsi, le fait de se croire incapable de répondre à ces exigences conduit très rapidement les personnes aux caractéristiques individuelles inadaptées à l'entrepreneuriat et ayant une faible intention d'implémentation à abandonner l'entrepreneuriat et à se tourner vers le salariat.

Toujours dans le cadre des exigences de l'entrepreneuriat comme freins au choix de cette carrière, les étudiants font mention de "l'exigence la présence physique pour y réussir." Sur ce troisième point, les raisons avancées par les participants portés à l'entrepreneuriat représentent 1% contre 0,3% pour les étudiants optant pour la carrière

salariale. Les étudiants ayant opté pour l'entrepreneuriat insistent à cet effet, qu'ils ont besoin d'être eux-mêmes sur le terrain, alors que, ceux qui préfèrent une carrière salariale estiment parfois le contraire. Dès lors, l'exigence de la présence physique peut constituer un réel frein à l'entrepreneuriat pour les salariés et tous ceux se trouvant dans l'incapacité de trouver une personne de confiance pour se faire remplacer.

Une autre préoccupation pouvant constituer un frein à l'entrepreneuriat est celle de toujours "rechercher et satisfaire sa clientèle". Au regard de sa complexité, ce problème est évoqué uniquement que par les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et ceux aspirant à une carrière entrepreneuriale (1%).

Par contre, les individus convoitant une carrière salariale se plaignent de ce que l'entrepreneuriat demande "trop de patience et d'élaboration de stratégies pour y réussir" (1%). De telles plaintes se fondent sur le fait de savoir qu'ils sont naturellement des gens trop impatients vis-à-vis de l'entrepreneuriat. Cet argument boucle ainsi cette section traitant des exigences de l'entrepreneuriat. Toutefois, celles-ci ne composent pas à elles seules les freins à l'entrepreneuriat. Il existe également les facteurs sociaux.

Les facteurs sociaux occupent à cet effet une place tout aussi importante dans les freins à l'entrepreneuriat. Dans cette sous-catégorie, trois arguments sont évoqués. En premier, il s'agit de "l'état de nature imprévisible, à risques et stressant de l'activité entrepreneuriale". Il représente la raison la plus fréquente (4%) dans le discours des étudiants enclins à la carrière entrepreneuriale comparativement à celui des personnes préférant la carrière salariale (3,5%).

Quant au deuxième argument, seuls les étudiants menant déjà une activité entrepreneuriale et ceux aspirant à la carrière entrepreneuriale soulignent la "rude concurrence entre les multinationales étrangères soutenues par l'État et les start-ups locales laissées pour compte". Ce motif équivaut à 1% de leurs discours. Cela confirme le locus de contrôle externe de ces personnes lorsqu'elles disent (dans les attitudes cognitives relatives aux freins à l'entrepreneuriat) que : « les conditions de réussite en entrepreneuriat dépendent uniquement que de l'État ». Ces propos laissent comprendre clairement que hormis, les grandes raisons liées aux freins à l'entrepreneuriat, l'État ou encore les actions de l'État représentent aussi l'un des gros obstacles à l'entrepreneuriat.

Le troisième motif abordé est le "manque de relationnels, de réseautage pour entreprendre". On observe ici une égalité dans les discours des étudiants ayant opté pour la carrière salariale et aussi dans celui de ceux ayant opté pour la carrière entrepreneuriale. Cela reflète une fois de plus, l'indispensabilité du relationnel, réseautage en entrepreneuriat.

Dans la nomenclature des sous-dimensions contribuant aux freins à l'entrepreneuriat intervient à présent le capital humain. Dans cette sous-composante, le fait "d'avoir des projets ou intentions entrepreneuriales floues, non solides" constitue la raison la plus fréquente dans le discours des étudiants. Chez les participants aspirant à la carrière entrepreneuriale, il correspond à 1,5% et à 1,3% chez ceux souhaitant obtenir un emploi salarié. C'est dire que, se lancer en entrepreneuriat nécessite d'avoir une vision claire du projet, donc de déterminer clairement des objectifs et souvent même de les éprouver au besoin, au moyen du contraste mental articulé à l'intention de mise en œuvre (CMII).

La deuxième raison la plus abordée chez les étudiants est le "manque de compétences entrepreneuriales" traduit par l'aphorisme « *tout le monde ne peut être entrepreneur* ». Il apparaît ici un taux identique de 1% tant chez les personnes enclines à la carrière entrepreneuriale que chez celles portées à la carrière salariale. En clair, cet apophtegme est une réalité indéniable qui importe d'être souvent reconnue et acceptée comme telle.

Le troisième motif souligné par les étudiants est le "manque de formation et d'encadrement d'experts en entrepreneuriat". À ce niveau, il ressort encore une parité de 0,5% dans les arguments présentés par l'ensemble des individus. Ce qui revient à dire qu'au-delà de tout ce qu'on peut avoir notamment, des dispositions individuelles ad-hoc et des capacités à contraster mentalement et à implémenter les intentions, au-delà des financements qu'on peut octroyer aux personnes aspirant ou engagées à l'entrepreneuriat, le manque de formations et de suivi se révèle ici comme un handicap non négligeable dans les freins à l'entrepreneuriat. Autrement dit, avoir un bon et solide projet entrepreneurial, avoir les moyens financiers ou des financements colossaux et autres ne mèneront sûrement à rien sans une formation concrète, une assistance et supervision momentanée d'experts pour les débutants et

même sporadique pour les anciens. Cela témoigne donc de l'indispensabilité d'une équipe de chercheurs sur les failles et points d'amendements des projets entrepreneuriaux, de formateurs et de superviseurs dans le suivi et évaluation desdits projets.

Le quatrième justificatif des freins à l'entrepreneuriat est relatif aux "déboires, situations difficiles que certains ont eu à vivre dans l'exercice de cette profession." En observant attentivement les différences qui ressortent à ce niveau, il appert que cet argument est beaucoup plus fréquent dans le discours des personnes ayant opté pour la carrière salariale (0,5%) que dans celui de ceux ayant opté pour la carrière entrepreneuriale (0,3%). Cela pourrait en quelque sorte expliquer le choix de la carrière salariale des personnes ayant fait l'expérience amère de s'essayer un peu en entrepreneuriat. Cet état de fait, montre le poids irréfutable des expériences dans le choix de carrière professionnelle.

Ainsi, le "manque d'expériences entrepreneuriales" et le "manque d'informations sur les opportunités d'affaires" deviennent respectivement les cinquième et sixième raison justifiant des freins à l'entrepreneuriat. Ils sont exprimés uniquement que par les étudiants qui souhaitent embrasser la carrière salariale (0,3%). Les autres qui aspirent ou qui ont opté pour la carrière entrepreneuriale ne se sentent pas concerné par ce point non seulement, parce qu'ils mènent déjà pour la plupart d'entre eux, des activités entrepreneuriales qui plus tard, selon eux, deviendront une profession à vie, mais également, parce qu'ils sont toujours prêts à aller au contact des sources d'informations et d'adhérer à des groupes d'entrepreneurs.

Par contre, chez ces derniers uniquement aussi, il ressort un "refus de prendre du crédit financier pour entreprendre en raison de ses engagements juridiques" ainsi que la "connaissance ou prise de conscience effective des risques et avantages liés à l'activité entrepreneuriale". Ces deux arguments sont exprimés uniquement par les personnes ayant opté pour la carrière entrepreneuriale (0,3%).

Au-delà du capital humain, les attitudes conatives des personnes elles-mêmes contribuent également à envenimer les freins à l'entrepreneuriat, dans la mesure où, les participants rapportent des "intentions de non-conformité et d'évasion fiscale pour prospérer en entrepreneuriat". Ces intentions sont beaucoup plus expressives chez les personnes aspirant ou qui ont opté pour la carrière entrepreneuriale (2%) comparativement à celles préférant faire carrière dans le salariat (0,5%).

Aussi, les personnes aspirant ou qui ont opté pour la carrière entrepreneuriale affirment être prêts à "user de malice en raison de la spoliation fiscale" qu'ils subissent (1%). De tels agissements pourraient rejaillir des insatisfactions à répétition ressenties par ces derniers. Les autres individus portés au salariat ne s'y sont pas prononcés.

Par ailleurs, les étudiants rapportent que l'État ne tient jamais ses paroles et cela les conduit à "ne plus croire ou espérer en lui pour choisir l'entrepreneuriat, se lancer et y réussir. Ce frein à l'entrepreneuriat représente 0,5% des propos des personnes aspirant ou qui ont opté pour la carrière entrepreneuriale et 0,3% du discours de celles ayant choisi la carrière salariale.

Alors que les individus orientés vers le salariat "se découragent à entreprendre en raison de ce que les autres pensent de l'entrepreneuriat ou de leurs propres intentions entrepreneuriales" (0,3%), ceux ayant opté pour la carrière entrepreneuriale présentent un argumentaire. Selon leur argumentaire, "les aléas du climat contribue à démotiver à l'entrepreneuriat (0,3%)". De même, "le refus de remplir les formalités administratives de libre exercice (0,3%)" ainsi que les conduites et comportements de "non-conformité et d'évasion fiscale (0,3%)" constituent également des freins à l'entrepreneuriat.

En substance, ces attitudes conatives sont périlleuses tant aux individus eux-mêmes qu'à leur carrière entrepreneuriale. Toutefois, à l'instar des attitudes conatives, les difficultés de l'activité entrepreneuriale participent également aux freins à l'entrepreneuriat. À cet effet, cinq raisons se déclinent.

Les étudiants rapportent que "l'activité entrepreneuriale est une activité lente et difficile". Cette première raison représente 1,3% du discours des personnes aspirant à la carrière entrepreneuriale et 0,5% de celui des individus souhaitant embrasser une carrière salariale.

Les étudiants soulignent que “l’activité entrepreneuriale est une activité dans laquelle il est difficile d’avoir et de satisfaire sa clientèle”. Ce deuxième motif vaut 1% pour les étudiants ayant opté pour l’entrepreneuriat et 0,3% pour ceux qui acceptent la carrière salariale.

Les “difficultés d’obtenir des contrats ou affaires” constituent la troisième difficulté entrepreneuriale. Cet argument est mis en lumière uniquement par les individus menant déjà une activité entrepreneuriale (0,5%).

En revanche, les “difficultés de communication avec la clientèle” forment la quatrième raison justifiant des difficultés entrepreneuriales. Ici, cette raison est seulement évoquée par les personnes ayant choisi la carrière salariale (0,3%). Un tel argument pourrait se fonder sur une petite expérience entrepreneuriale vécue personnellement.

“Le manque de main d’œuvre lié à la mauvaise rémunération des salariés” fonde le cinquième motif des difficultés entrepreneuriales expliquant les freins à l’entrepreneuriat. Ce cinquième motif est présenté uniquement par les individus menant déjà une activité entrepreneuriale (0,3%).

Hormis les difficultés de l’activité entrepreneuriale, la question de l’impact de la macro-économie se révèle tout aussi déterminant dans les freins à l’entrepreneuriat.

Ainsi, cette sous-catégorie traite seulement des “impacts négatifs de la cherté de la vie”. À cet effet, le retentissement de cette cherté de la vie est beaucoup plus dommageable chez les personnes ayant choisi la carrière entrepreneuriale (3%) comparativement à celles ayant opté pour la carrière salariale (2%). Selon les individus optant pour l’entrepreneuriat, la cherté de la vie réduit le pourcentage d’épargne et par ricochet le pouvoir d’achat des clients en raison de la hausse généralisée des prix de marchandises. Elle agit ainsi sur toutes leurs activités entrepreneuriales en altérant négativement la qualité de vie des clients, ajoutent-ils. Pourtant, chez ceux qui sont favorables à la carrière salariale, l’inquiétude est basée seulement sur la hausse des prix des marchandises qui pourrait fluctuer encore plus selon les quartiers.

La dernière sous-catégorie contribuant aux freins à l’entrepreneuriat est dénommée attitudes affectives. Ici, trois raisons justifiant les barrières à l’entrepreneuriat se dégagent.

Il s’agit du “manque d’amour et d’intérêt pour l’entrepreneuriat”. À hauteur de 1%, cette première raison est précisée uniquement que par les personnes ayant opté strictement pour la carrière salariale.

Il ressort également des “aversions aux risques et à la patience de l’entrepreneuriat” comme frein à l’entrepreneuriat. Ce deuxième argument est exprimé à 1% par les étudiants ayant privilégié l’orientation de carrière salariale comparativement à leurs semblables ayant retenu l’orientation de carrière entrepreneuriale (0,3%).

Les étudiants ayant opté pour la carrière entrepreneuriale rapportent enfin la “souffrance psychique et somatique de certains salariés ou aspirant au salariat lié à la perte de leur investissement”. Ce troisième et dernier motif des attitudes affectives représente 0,3% de leur discours.

### **Discussion des Résultats**

La présente étude tente de connaître les freins au choix de carrière entrepreneuriale en vue de mieux expliquer le désintérêt des jeunes diplômés pour cette carrière professionnelle mais aussi, d’apporter une aide conséquente aux décideurs et spécialistes investis dans le domaine de l’insertion professionnelle des jeunes par l’entrepreneuriat. Elle s’est appuyée sur une démarche qualitative passant par des entretiens semi-directifs conduit auprès de 36 étudiants inscrits en année de Master et issus de 9 facultés.

Les résultats indiquent 11 sous-catégories qui rendent compte des freins à l’entrepreneuriat chez les participants. Les étudiants aspirant au travail salarié comme choix de carrière professionnelle évoquent un peu moins de problèmes liés à l’entrepreneuriat (43%) que leurs homologues ayant opté pour ce dernier comme choix de carrière professionnelle (57%). Toutefois, les arguments évoqués par ces deux groupes de participants traduisent beaucoup plus une vision partagée, une complémentarité dans le compte rendu des freins à l’entrepreneuriat.

De plus, l’analyse des verbatim et des résultats de la présente étude montrent que les freins mentionnés ici par les étudiants souhaitant avoir un travail salarié seraient susceptibles d’être pour eux, de véritables facteurs de

démotivation, de non choix et de désengagement à l'entrepreneuriat, tandis que, ceux énumérés par les participants aspirant à l'entrepreneuriat sont porteurs d'amertume, d'affliction ou encore représentent en quelque sorte pour eux, des ralentisseurs voire même des fossoyeurs. Bien que, des sous-catégories telles que les facteurs sociaux, les exigences de l'activité entrepreneuriale, les traits de personnalité, les attitudes cognitives et les facteurs économiques individuels contribuent fortement à l'inhibition du choix de carrière entrepreneuriale et à l'entrepreneuriat en tant qu'activité, mais le rang et le pourcentage des facteurs institutionnels se présentent ici comme la puissance de phagocytose ou la clé de voûte de la carrière entrepreneuriale.

Ces résultats confortent donc la théorie de la réalisation du fantasme de Oettingen (1997) et celle des phases de l'action de Heckhausen (1986) dans laquelle le concept d'intention d'implémentation introduit en 1999 par Peter Gollwitzer s'inscrit.

En effet, le contraste mental permet aux gens, seuls, d'insérer l'obstacle dans la partie si et le comportement efficace pour surmonter l'obstacle dans la partie alors du plan si-alors ou de l'intention de mise en œuvre. Ces considérations ont conduit à conjuguer contraste mental et intentions de mise en œuvre (CMII) (Oettingen, 2012, 2014 ; Oettingen & PM Gollwitzer, 2010). Cette combinaison de concepts ou de stratégies constitue un outil puissant pour les étudiants en raison de l'opportunité qu'elle leur offre d'évaluer le pour et le contre de la carrière entrepreneuriale et de décider de s'en tenir à ce choix ou pas. Dans cette optique, Wieber et Gollwitzer (2017) soutiennent donc que les objectifs et les moyens sont liés et que l'activation d'une représentation mentale d'un objectif devrait également activer la représentation mentale de moyens appropriés pour poursuivre cet objectif. Du coup, il va de soi que l'impuissance stratégique des diplômés face aux défis perçus de l'entrepreneuriat va aussi dans une certaine mesure constituer un frein au choix de cette carrière professionnelle.

Par ailleurs, les résultats de la présente étude vont également dans le sens de ceux des travaux antérieurs, notamment l'étude de Laghzaoui et al. (2020), Mouloungui (2012), Brahmi et Jellali (2016) et de Makina (2021).

En effet, l'étude de Laghzaoui et al. (2020) s'est intéressée aussi aux freins à l'entrepreneuriat des jeunes marocains. Leur échantillon est composé de 455 jeunes de 15 à 24 ans ayant pris part au questionnaire et à des entretiens semi-directifs. Les résultats de leur étude ont montré qu'une très faible part des jeunes s'oriente vers l'entrepreneuriat.

Aussi, l'étude de Mouloungui (2012) sur les préoccupations spécifiques liées à l'exercice du métier d'entrepreneur réalisée en France auprès d'étudiants qui souhaitent entreprendre, montrent que la réussite personnelle et professionnelle occupe la première place : 25% des préoccupations évoquées par cette population. La peur de l'échec (13%) et la pérennité de l'entreprise (13%) viennent ensuite. Les résultats de son étude montrent nettement que ce n'est pas tant le manque de financement (6%) ni de compétences (9%) qui inquiètent les étudiants interrogés, puisque ces préoccupations occupent la cinquième place et la septième du classement en fonction de la fréquence de réponse, mais plutôt tout ce qui est en rapport avec le succès de l'entreprise.

De tels résultats confortent plus ou moins ceux de la présente étude qui s'intéresse aussi à mettre en évidence les freins au choix de carrière entrepreneuriale (57%) chez des étudiants ; allusion faite aux préoccupations spécifiques évoquées par l'étude de Mouloungui. À l'instar de l'étude de Mouloungui, le présent travail montre effectivement que ce n'est pas trop les compétences (capital humain 4%) qui inquiètent les participants puisqu'il est placé à la huitième position du classement. Toutefois, selon les résultats de la présente recherche, c'est plutôt les réalités au niveau des institutions publiques, privées et même dans le monde des affaires (15% et 11%) ; c'est aussi les croyances, perceptions et/ou représentations mentales plus ou moins sombres de l'État, des formations, connaissances en entrepreneuriat, des partenaires d'affaires, du climat des affaires ou de l'économie du pays, de l'état du monde des affaires (attitudes cognitives 9%) et aussi le manque de moyens financiers ou de financement (facteurs économiques individuels 7%) etc.

Outre cela, l'étude de Mouloungui (2012) révèle encore que l'entrepreneuriat est davantage perçu comme une activité fatigante et satisfaisante chez les étudiants qui souhaitent entreprendre ( $M= 3.9$  et  $M= 3.9$ ). En revanche ceux qui envisagent un emploi dépendant la considèrent comme fatigante et difficile. Relativement aux résultats de l'analyse de contenu du présent travail, les étudiants aspirant ou ayant opté pour la carrière salariale perçoivent également qu'un projet professionnel entrepreneurial exige trop d'efforts, de réflexions, d'engagements et de créativité pour y réussir (1,3%) ou encore qu'il demande trop de patience et d'élaborations de stratégies pour y

réussir (1%) contrairement aux étudiants qui aspirent ou qui optent pour la carrière entrepreneuriale, parce qu'ils perçoivent ces exigences comme normales pour quiconque aspire à une telle carrière professionnelle.

De plus, toujours selon les résultats de son étude, les entrepreneurs se distinguent uniquement des étudiants qui souhaitent entreprendre à-propos de l'opinion de l'entrepreneur comme quelqu'un qui fait des sacrifices. Ces derniers n'intègrent pas les sacrifices dans leur conception de l'entrepreneuriat ni dans la réalisation de l'activité entrepreneuriale. Ce résultat diverge de ceux de la présente recherche, car, "faire des sacrifices" pourrait rimer avec la "prise de risques".

Les divergences entre l'étude de Mouloungui et le présent travail résident dans le fait que celle-là s'est intéressée à des entrepreneurs actifs avec plus de femmes que d'hommes. Bien que l'étude de Mouloungui (2012), ait au moins tenu compte de l'orientation entrepreneuriale, toutefois, elle n'a pu évoquer en profondeur les raisons entravant le choix de carrière entrepreneuriale des individus. De plus, elle a très légèrement fait ressortir quelques freins à l'entrepreneuriat, ce qui n'est pas trop suffisant pour infléchir un plan d'action efficace.

Par ailleurs, les résultats de l'étude exploratoire de Brahmi et Jellali (2016) menée auprès de 17 jeunes entrepreneurs soutiennent également ceux de la présente étude. Ayant porté sur des jeunes entrepreneurs tunisiens, ils montrent que les freins ou bien les obstacles d'entreprendre par les jeunes diplômés se manifestent surtout dans les programmes d'éducation et de formation insuffisantes, la mauvaise perception sociétale de l'entrepreneuriat, le manque d'expérience professionnelle et entrepreneuriale antérieure des jeunes diplômés, la non disposition des ressources financières initiales, la disposition habituellement d'un capital social restreint et d'un réseau de contacts professionnels peu étendu et la confrontation à diverses barrières inhérentes aux marchés surtout financiers. Pour finir, l'étude exploratoire de Makina (2021) sur les freins à la création d'entreprise par les jeunes en Afrique, précisément auprès de 588 jeunes diplômés congolais révèlent 03 groupes d'obstacles majeurs. Ce sont les freins individuels à la création d'entreprise chez les jeunes, les freins en rapport avec l'environnement économique, institutionnel et régulateur, culturel, social et éducatif de la création d'entreprises et enfin, les freins liés au projet de création d'entreprise. Les résultats de l'étude révèlent que les jeunes perçoivent l'accès difficile au financement, l'accès difficile au crédit, le manque d'expérience professionnelle, l'absence ou l'insuffisance d'appui et d'accompagnement, le manque de fonds personnels, les programmes d'éducation et de formation insuffisants, les difficultés dans la préparation du plan d'affaires, l'absence de la culture entrepreneuriale, d'une politique d'orientation et d'information, et de compétences et de connaissances en entrepreneuriat comme principaux obstacles à la création d'entreprise. Relativement aux résultats de la présente recherche, ces freins évoqués de façon groupée ou éparse dans ces deux études se regroupent précisément dans les onze (11) sous-catégories identifiées dans la figure 2 ci-dessus.

En définitive, il convient de retenir que les résultats du présent travail et ceux des études antérieures retenues ici admettent plus de similitudes que de dissimilitudes. Celles-là résident dans l'intérêt commun de rendre compte des freins au choix de carrière entrepreneuriale ; dans l'approche qualitative exploratoire utilisée avec le recours à l'analyse de contenu et surtout dans la conformité des résultats au regard de la proximité des réalités liées au taux de chômage alarmant dans chaque pays. Tandis que celles-ci se trouvent dans les échantillons et taille d'échantillons utilisés, des milieux d'étude, etc. En termes de limites, on peut noter par exemple la délimitation de la présente étude uniquement à Abidjan, sur des individus scolarisés de niveau d'études supérieures et non dans les autres contrées du pays sur des individus scolarisés ou pas et de niveau d'études inférieures. Ainsi, d'autres études pourraient porter sur ces populations non considérées afin de dégager d'autres informations nécessaires à une véritable inclusion et résolution du problème.

## Conclusion

Au terme de cette étude qualitative, 11 sous-catégories de raisons expliquent les freins à la carrière entrepreneuriale chez les étudiants. La présentation des freins à la carrière entrepreneuriale a ainsi permis de faire une certaine

lumière sur des sous-facteurs très déterminants de ce choix de carrière professionnelle, qui vont désormais aider les acteurs à prendre aisément des décisions ad-hoc en conséquence.

Par ailleurs, au regard des informations collectées, on remarque que les facteurs institutionnels représentent le premier grand frein au choix de carrière entrepreneuriale. Cela révèle l'existence d'un contraste entre la promotion de l'entrepreneuriat faite par l'État et les personnalités publiques et ce que pensent et observent les jeunes diplômés à propos de l'entrepreneuriat et de l'État. Ainsi, la présente étude suggère que des actions encore plus sincères doivent être posées par l'État de Côte d'Ivoire, par les décideurs et spécialistes ou organismes nationaux pour inciter véritablement d'autres étudiants, jeunes diplômés à choisir l'entrepreneuriat comme carrière professionnelle afin de réduire le taux du chômage et booster ainsi la croissance économique du pays.

## Références

- Afrikipresse, 2022. <https://news.abidjan.net/articles/551826/des-etudiants-formes-a-8217entrepreneuriat-en-cote-d8217ivoire> du 16 Mai 2015.
- Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal : PUQ.
- Baluku, M. M., Onderi, P., & Otto, K. (2019). Predicting self-employment intentions and entry in Germany and East Africa: an investigation of the impact of mentoring, entrepreneurial attitudes, and psychological capital. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 2169-2610. <https://doi.org/10.1080/08276331.2019.1666337>
- Banque Africaine de Développement (2017). *Stratégies pour l'emploi des jeunes en Afrique – Rapport des Conférences Ministérielles Régionales sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique - Engagement avec les pays membres régionaux* du 18 Octobre 2016 au 27 Février 2017 (p.4).
- Brahmi, H., & Jellali, M. (2016). Freins et motivations des jeunes entrepreneurs tunisiens: une étude exploratoire. *International Journal of Economics and Strategic Management of Business Process*, 6, 1-5.
- ENSESI 2016. Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI 2016) : Rapport Descriptif sur la Situation de l'Emploi Tome 1
- Gollwitzer, P. M. (1999). Implementation intentions: Strong effects of simple plans. *American Psychologist*, 54, 493–503.
- Gollwitzer, P. M. (1993). Goal achievement: The role of intentions. *European Review of Social Psychology*, 4, 141–185.
- Heckhausen, H. (1986). Why some time out might benefit achievement motivation research. In *Achievement and task motivation* (pp. 7-39). Swets & Zeitlinger. (1986)
- Institut National de la Statistique et AFRISTAT. (2019). *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final*. Abidjan, Côte d'Ivoire et Bamako, Mali : INS et AFRISTAT. [https:// www.ins.ci](https://www.ins.ci).
- Jordaan, Y. (2009), "The role of higher education and industry in supporting career goals and decision making", *Industry and Higher Education*, 23(5), 379–390.
- Kirk, D., Oettingen, G., & Gollwitzer, P. M. (2013). Promoting integrative bargaining: Mental contrasting with implementation intentions. *International Journal of Conflict Management*, 24(2), 148-165.
- Laghzaoui, S., Haoudi, K., Sliman, M., Decossa, J. J., & El Otmani, S. (2020). L'entrepreneuriat des jeunes au Maroc: freins et motivations. *Documents de Recherche de L'observatoire de La Francophonie Économique-DROFE*, (6).
- Makina, J. K. (2021). Freins à la création d'entreprise par les jeunes en Afrique: Une étude exploratoire auprès de jeunes diplômés congolais. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 32(1), 24-34.

Mouloungui, M.A. (2012). *Processus de transformation des intentions en actions entrepreneuriales*. Psychologie. [Thèse de Doctorat en psychologie du travail et des organisations. Université Charles de Gaulle - Lille III; Université de Vérone (Italie)].

News Abidjan, 2015. <https://afrikipresse.fr/patrick-achi-fait-des-precisions-sur-la-cmu-et-la-question-des-docteurs-non-recrutes/> conférence de presse du 21 Novembre 2022 à la primature.

Oettingen, G., & Gollwitzer, P. M. (2010). Strategies of setting and implementing goals: Mental contrasting and implementation intentions. In J. E. Maddux & J. P. Tangney (Eds.), *Social psychological foundations of clinical psychology* (pp. 114–135). New York: Guilford.

Oettingen, G. (1997). Culture and future thought. *Culture and Psychology*, 3, 353 – 381.

Oettingen, G. (2012). Future thought and behaviour change. *European Review of Social Psychology*, 23, 1–63.

Oettingen, G. (2014). *Rethinking positive thinking: Inside the new science of motivation*. New York: Current/Penguin Random House.

Pires, A. (1997), Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupard, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, P. Mayer & A.P. Pirès, *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.113- 172), Boucherville, Gaëtan Morin.

Taktak Kallel, I. (2012). Quel (s) besoin (s) d'accomplissement pour quelles carrières? Une exploration dans le contexte tunisien pour mieux comprendre l'attrait pour la carrière entrepreneuriale. *Recherches en éducation*, (14).

Wieber, F., & Gollwitzer, P. M. (2017). Planning and the control of action—how spontaneous and strategic use of goal-related knowledge supports goal attainment. In P. Meusburger (Ed.), *Knowledge and space*, 9. *Knowledge and action* (169–183). New York: Springer Science + Business Media.

Zellweger, T., Sieger, P., & Halter, F. (2010). Should I stay or should I go? Career choice intentions of students with family business background. *Journal of Business Venturing*, 26, 521–536. doi:10.1016/j.jbusvent.2010.04.001